

**PROGRAMME D'APPUI À LA GESTION CONCERTÉE DES
AIRES PROTÉGÉES ET ECOSYSTEMES FRAGILES DU TCHAD
(APEF)**

RAPPORT NARRATIF N° 1

Période : 1^{er} Juillet 2018 - 30 juin 2019

LISTE DES ABREVIATIONS

Acronymes	Intitulés
AàP	Appels à proposition
AP	Aires Protégées
APA	Protocole de Nagoya sur l'Accès au Partage juste et équitable des Avantages
APEF	Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad
APN	AfricanParks Network
AT	Assistance Technique
BAD	Banque Africaine pour le Développement
CBD	Convention sur la Biodiversité
CDA	Comité Départemental d'Action
CF	Convention de financement
CGFF	Commandement de la Garde Forestière et Faunique
CNPE	Centre National de Protection des Éléphants
CP	Comité de Pilotage
CPA	Comité Provincial d'Action
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
DDC	Coopération Suisse
DP	Devis Programme
DPD	Devis Programme de Démarrage
DPP	Devis Programme Pluriannuel
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EF	Écosystèmes Fragiles
F CFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique
FED	Fonds Européen de Développement
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MATDHU	Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme
MDTCA	Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat
MEEP	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche
MEPA	Ministère de l'Élevage et des Production Animales
MPIEA	Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles
ODD	Objectifs du Développement Durable
ON - FED	Ordonnateur National du FED
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPTA	Office National de la Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts
OSC	Organisations de la Société Civile
OTT	Office Tchadien du Tourisme
PAON	Programme d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
PIN 11 FED	Programmation Indicative National du 11ème FED - Tchad
PIR 11 FED	Programmation Indicative Régional du 11ème FED - Afrique Centrale
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNZ	Parc National de Zakouma
PPP	Partenariat Public-privé
RAPAC	Réseau d'Aires Protégées et d'Afrique Centrale
RCA	République Centrafricaine
RFBS	Réserve de Faune du Bahr Salamat
RFSM	Réserve de Faune de Siniaka Minia
RNCE	Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
ZP	Zone Périphérique

AVANT-PROPOS

La signature de la convention de financement du programme d'Appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) a eu lieu le 11 avril 2017. Cela a marqué le début des activités du Programme. Il se met progressivement en place. Jusqu'à présent toute l'équipe du programme n'est pas au complet. Il manque encore à l'appel, les chargés de suivi provinciaux et deux opérateurs. Mais tout est mis en place pour que d'ici la fin du troisième trimestre de l'année 2019 l'équipe du programme soit au complet pour que les activités sur le terrain démarrent effectivement.

A la même période, le Programme APEF va mener ses activités avec plus de vivacités dans l'opérationnalisation de l'ensemble de l'équipe afin d'apporter une partie des réponses aux problèmes qui constituent le fondement de la mise en œuvre dudit Programme.

Je tiens à exprimer ma gratitude et mon remerciement au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) maître d'œuvre du Programme, à la Direction Générale des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche (DGRFFP), à la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP), à l'équipe opérationnelle du Programme d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (PAON), et à la Délégation de l'Union européenne (UE) pour leur collaboration et leur disponibilité tout au long de l'année (2018 – 2019) lesquelles ont permis d'obtenir ces avancées significatives.

Mes félicitations et encouragements à l'endroit de l'ensemble de l'équipe de la Coordination du Programme APEF, à notre partenaire African Parc Network (APN) respectivement pour les efforts consentis dans l'opérationnalisation de la coordination, dans la mise en œuvre des activités au Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et à la Reserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) avec un clin d'œil à l'Assistant Technique de Démarrage (ATD) qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur énergie dans la mise en œuvre des activités de l'année (01) du Devis Programme pluriannuelle (DPP).

Ahmat Brahim Siam

Coordonnateur National du Programme APEF

CHARTRE DU PROGRAMME APEF

Titre du programme/projet : Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF).
N° Engagement global : TD/FED/2016/039-048
Statut du programme/projet (actif/en cours de clôture/clôturé) : actif
Montant Total du Programme /Projet (en FCFA / Euros) : 34 744 444 € soit 22.7 milliards FCFA dont financement UE : financé par l'Union européenne à hauteur maximale de 33 millions d'euros (soit 21.6 milliards FCFA)
Date limite de contractualisation (D+3) : 10/04/2020
Date limite de mise en œuvre opérationnelle (DLMO) : 30/09/2023
Date limite d'exécution (DLMO+clôture) : 31/05/2024
Période couverte par le rapport : du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

RESUME DU RAPPORT

La première année du Programme APEF couvre la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. Cette première année d'activité constitue la phase d'installation dudit Programme. Durant cette période un certain nombre d'activités ont été réalisées, bien que la consommation du budget en cette première année des activités soit encore faible. Ces activités ont constitué la base de la mise en œuvre du Programme APEF sur le terrain.

Tous les opérateurs ne sont pas encore en place. Néanmoins, l'opérateur APN qui est sur le terrain mène les activités à travers les deux subventions d'accord de financement avec l'UE qui sont le GEFZ et la RNCE. Comme acquis on peut citer la mise en place effective de l'Ensemble Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), le décret de relocalisation, du village de Bône en dehors des limites du PNZ, le décret portant création de la RNCE, la réalisation de l'étude sur la LAB etc... Cela montre à suffisance que le Programme APEF se met progressivement en place.

Un grand nombre des DAO ont été lancés, ainsi que les processus de recrutement i) des ONG qui vont accompagner la mise en œuvre des activités avec la communauté en zone périphérique des aires protégées, ii) des chargés de suivi régionaux..

Les activités vont atteindre la vitesse de croisière au cours de la deuxième année, après la mise en place effective de tous les dispositifs du programme.

I. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME APEF

Le programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) est financé par l'Union européenne à hauteur maximale de 33 millions d'euros (soit 21.6 milliards FCFA) pour une durée opérationnelle initiale de cinq ans (2017 –2022). La convention de financement CF APEF n°FED/2016/039-048 a été signée entre le Tchad et l'Union européenne le 11 avril 2017. Le coût global du programme est de 34 744 444 € dont un montant indicatif de 1 744 444 € cofinancé par des bénéficiaires de subventions potentiels. La mise en œuvre du programme est assurée par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) à travers une cellule de coordination.

Un avenant 1 à la convention de financement a été signé le 23 avril 2018 prolongeant la date limite de mise en œuvre (DLMO) au 30/09/2023 et la date limite d'exécution (DLE) au 31/05/2024 soit un prolongement de 18 mois.

Le présent programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif National (PIN) 11^{ème} FED, secteur 2 "gestion durable des ressources naturelles". Ce programme vise une démarche concertée de conservation, de gestion et de mise en réseau de plusieurs aires protégées (AP) et écosystèmes fragiles (EF) à haute valeur écologique, culturelle et touristique au Tchad. Il vise à renforcer et pérenniser les actions appuyées depuis plus de 25 ans par l'UE dans le domaine de la conservation et la gestion de la biodiversité au Tchad, en particulier au Parc National de Zakouma (PNZ), par la capitalisation de l'expérience acquise et son élargissement stratégique, à des écosystèmes et à des patrimoines fragiles du Tchad ne bénéficiant pas d'appui malgré leurs grandes valeurs régionales et leur réputation mondiale.

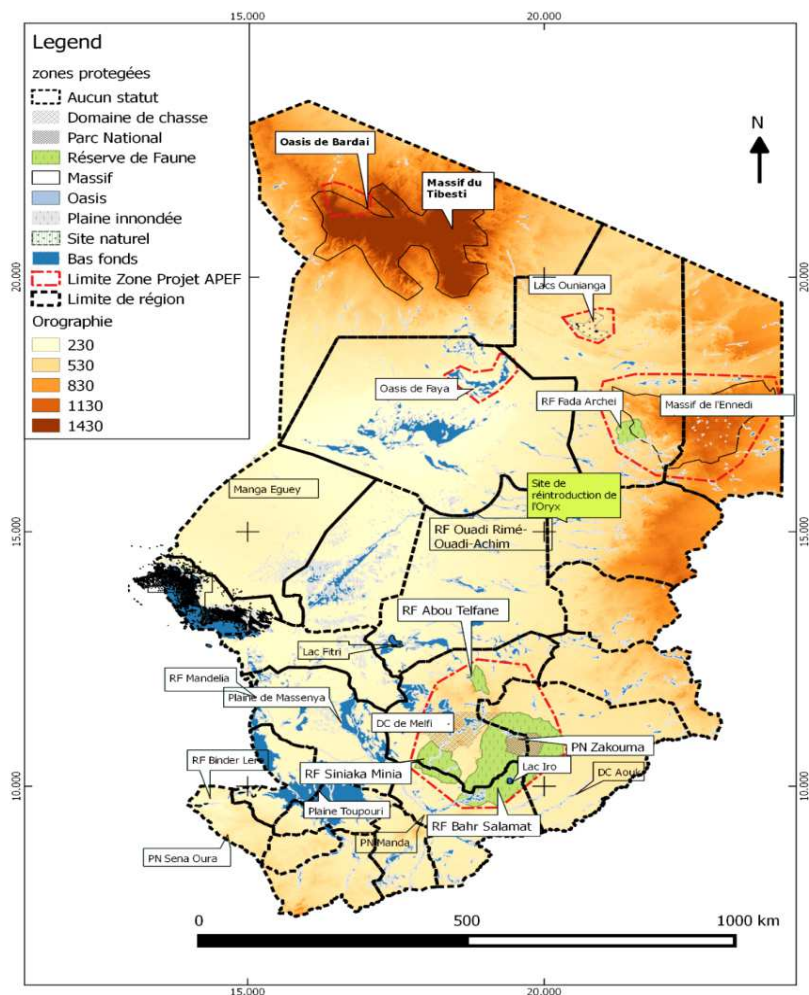
Il correspond également à l'engagement conjoint exprimé dans le PIN d'assurer un meilleur équilibre géographique des appuis, puisqu'il concerne les deux zones éco-climatiques principales du Tchad : le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma en zone soudano-sahélienne, les massifs de l'Ennedi et du Tibesti, les Oasis du Borkou et les Lacs Ounianga au titre du patrimoine culturel et écologique de la zone sahélo-saharienne. Les expériences positives d'appui au développement local initiées sous le 10^{ème} FED se reflètent dans la reconnaissance que la concertation est essentielle à la durabilité de la conservation des ressources naturelles, et plus généralement du patrimoine culturel et naturel au Tchad.

Le classement de certains sites en patrimoine mondial de l'UNESCO sera appuyé l'entremise du Programme APEF pour promouvoir leur conservation et leur valorisation.

Le Programme APEF s'inscrit dans l'approche de stabilité et développement qui sous-tend la stratégie de l'UE au Tchad et dans la région, et est complémentaire d'actions du Programme

Indicatif Régional (PIR) du 11^{ème} FED pour l'Afrique Centrale en matière de la conservation au Tchad dans la zone sahélienne (Ouadi Rimé - Ouadi Achim) et pour le renforcement des dispositifs de la Lutte Anti-braconnage (LAB) dans la zone de l'Aouk, bande transfrontalière Tchad-RCA-Soudan (ECOFAC6).

Zone d'intervention du Programme APEF : Niveau central : N'Djaména et au niveau déconcentré: Salamat, Guera, Moyen Chari, Chari Baguirmi, Ennedi Est et Ouest, Bourkou et Tibesti.



1.1. Rappels des objectifs

L'objectif global du programme APEF est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations.

L'objectif spécifique du programme est de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad.

1.2. Impacts attendus du Programme APEF

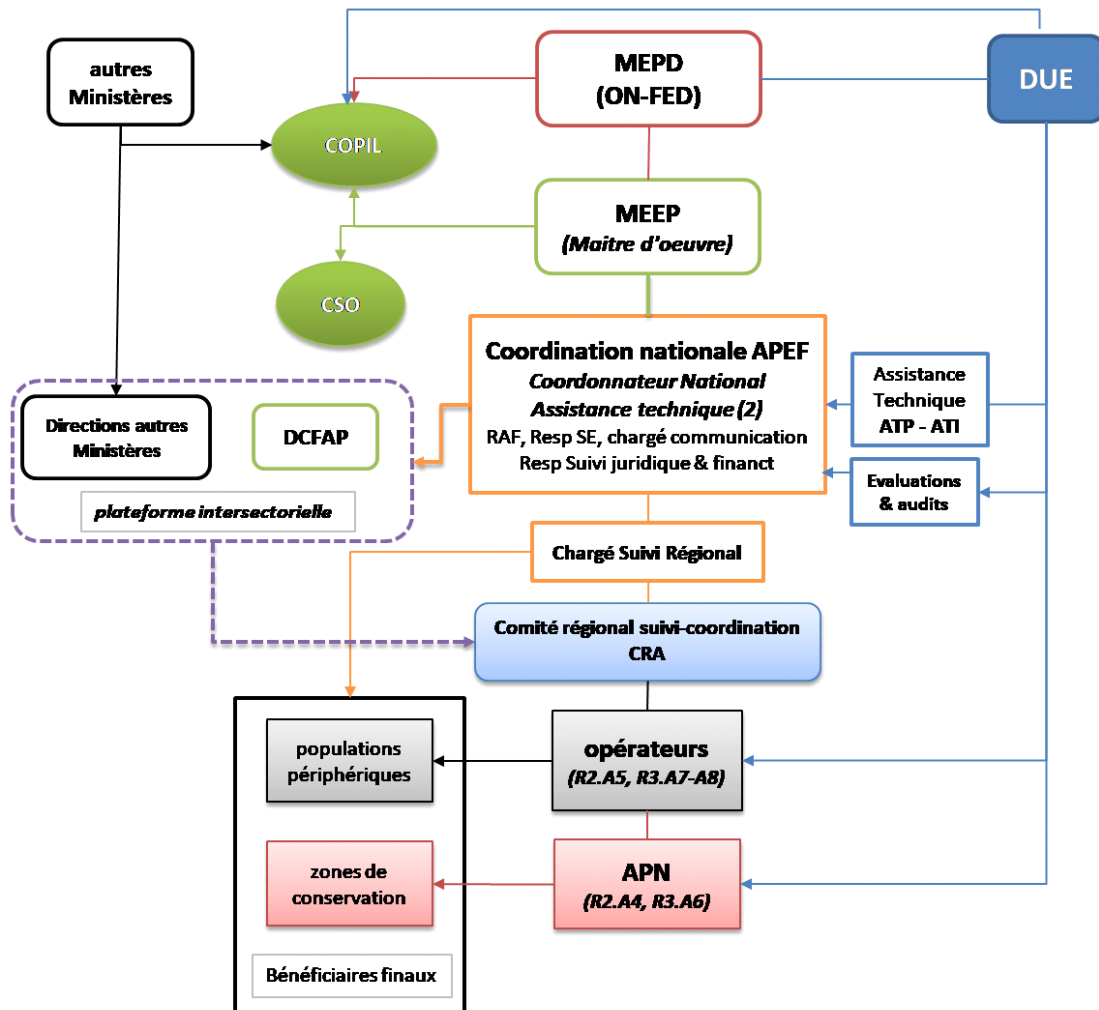
- ☞ Un outil de gestion des AP, opérationnel, efficace, redevable et reconnu par les bailleurs internationaux: une Agence nationale des AP (outil opérationnel complémentaire à la DCFAP).
- ☞ Des mécanismes financiers pour financer la conservation des AP actuellement non gérées: Fonds fiduciaire, fonds vert, finance Carbone,...
- ☞ La révision du cadre législatif et réglementaire de la GRN et de la conservation de la faune et des patrimoines.
- ☞ Une stratégie de LAB adaptée au contexte différencié des AP du Tchad : stratégie, moyens, équipements, organisation, modes d'intervention (suivi, alerte, lutte).
- ☞ Un outil de suivi de la faune et de la biodiversité efficace et durable: le CNPE reformaté et consolidé.
- ☞ Une meilleure connaissance de la faune et de ses habitats: inventaires, études spécifique, plan de gestion, et des outils de gestion des AP standardisés.

1.3. Structuration du Programme APEF

La mise en œuvre du Programme APEF s'articule autour de trois (3) résultats.

- ***Résultat 1 : Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel :*** les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées ;
- ***Résultat 2 : Grand écosystème fonctionnel de Zakouma :*** un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée ;
- ***Résultat 3 : Patrimoines sahélo-sahariens :*** la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

1.4 Structure organisationnel du Programme APEF



1.5 Alignement du programme sur les stratégies nationales

Ce programme s'inscrit dans l'Agenda 2030. Il contribue principalement à atteindre progressivement les cibles de l'ODD 15. Axe stratégique IV, sous axe 1, "Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre une fin à l'appauvrissement de la biodiversité". Il favorise aussi les progrès vers l'obtention des cibles de l'ODD 8 "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous".

1.6. Budget et financement

Rubriques budgétaires	Cout Total	UE (EUR)	Contribution des tiers (EUR)	coût total F CFA
Résultat 1 «Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel» - A1-A3	7 500 000 €	7 500 000 €	0 €	4 919 677 500
Devis programme Coordination Nationale et régionales		4 200 000 €		2 755 019 400
Contrat de service pour AT long- et court-terme (pool d'experts)		3 000 000 €		1 967 871 000
contrat de service ('coaching' AT démarrage)		300 000 €		196 787 100
Résultat 2 «Grand Ecosystème fonctionnel de Zakouma » A4-A5	17 444 444 €	15 700 000 €	1 744 444 €	10 298 524 900
Subvention APN (en consortium) en attribution directe PPP/Zakouma pour réaliser A4	11 111 111 €	10 000 000 €	1 111 111 €	6 559 570 000
Subvention opérateur via un appel à proposition pour réaliser A5 (périphérie Zakouma)	6 333 333 €	5 700 000 €	633 333 €	3 738 954 900
Résultat 3 « Patrimoines sahélo-sahariens » A6-A8	7 700 000 €	7 700 000 €	0 €	5 050 868 900
Subvention APN (en consortium) en attribution directe PA/Ennedi pour réaliser A6.		4 700 000 €		3 082 997 900
Subvention opérateur unique via un AàP pour A7 et A8 (Ounianga et du Borkou-Tibesti)		3 000 000 €		1 967 871 000
Audit, évaluation et suivi	800 000 €	800 000 €	0 €	524 765 600
Contrat de service : suivi/évaluation mi-parcours et fin projet	350 000 €			229 584 950
Contrat de service : audit technique et financier (qualité)	450 000 €			295 180 650
Visibilité et communication	300 000 €	300 000 €		196 787 100
Provisions pour imprévus	1 000 000 €	1 000 000 €		655 957 000
Totaux	34 744 444	33 000 000	1 744 444	21 646 581 000

1.7. Mécanisme de coordination, de mise en œuvre et de suivi

1.6.1. Mécanisme de coordination

La maîtrise d'ouvrage du Programme APEF est le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), Ordonnateur National du FED

La mise en œuvre du Programme est assurée par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche - MEEP (Maitre d'œuvre) à travers une cellule de coordination.

1.6.2. Les moyens

La cellule de Coordination est composée du Coordonnateur, du Responsable Financier et Administratif (RAF), du Chargé de Suivi-Evaluation, du Chargé de Communication et Relations Publiques et du personnel d'appui (Secrétaire, chauffeurs). Cette cellule légère est placée sous la tutelle de la Direction Générale du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP). Elle sera complétée par deux (2) Chargés de Suivi-Coordination Provinciaux APEF en cours de recrutement et de deux (2) Correspondants Provinciaux qui seront désignés et de quatre (4) autres chauffeurs.

L'Assistance Technique long terme qui vient d'être mise en place appuie la coordination.

Les activités de terrain sont réalisées par des opérateurs, dont African Parks Network qui est en place depuis fin 2017 met en œuvre les R2.A4 (GEFZ) et R3.A6 (RNCE). SOS Sahel France (SOSSIF) est recruté pour s'occuper de R3 A7 et A8 (Lacs Ounianga et Borkou-Tibesti). Le dernier opérateur qui s'occupera du R2.A5 (périphérie des AP dans le GEFZ) est en attente de recrutement.

1.6.3. Le suivi de l'exécution des activités

🗑️ Comité de Pilotage (CP)

Il est placé sous la présidence de l'Ordonnateur National du FED, un CP pour suivre et orienter la mise en œuvre du Programme APEF. Il supervise et approuve l'orientation générale de la ligne d'action du Programme. Il se réunit une fois l'an en session ordinaire, mais peut se réunir aussi en session extraordinaire en cas de besoin. Le CP est composé des représentants des Ministères concernés. Des représentants de l'UE sont également invités à participer à ce Comité de Pilotage, en leur qualité d'observateur. Des représentants d'autres partenaires techniques et financiers participent également au CP. Ce Comité de Pilotage est mis en place par l'Ordonnateur du FED au mois de juillet 2017.

🗑️ Comité de Suivi Opérationnel (CSO)

Il est mis en place Comité de Suivi Opérationnel (CSO) pour le suivi opérationnel et technique du Programme APEF (pour des aspects administratifs, technique et finance) et présidé par le Ministère de l'Environnement de l'eau et de la Pêche. Il se réunit une fois par trimestre, en session ordinaire en mobilisant les parties prenantes du programme. Le Comité de suivi opérationnel est mis en place par arrêté du MEEP en octobre 2017.

🗑️ Comité Technique Restreint (CTR)

Il est créé dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF, un Comité Technique Restreint (CTR), en septembre 2018. Le CTR a pour mission de suivre et d'examiner les aspects techniques du Programme APEF, notamment l'élaboration et la validation des documents relatifs à l'appui du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) et des services déconcentrés concernés. Il est présidé par le Directeur Général des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche.

II. RESUME DE REALISATION DES ACTIVITES DU PROGRAMME

APEF EN ANNEE UN (01)

Le programme APEF est à sa première année d'activité. Les réalisations des activités de cette première année ont été dominées au niveau central par la mise en place de l'équipe de la Coordination du Programme APEF, la finalisation de contrat d'Assistance Technique (AT) long terme, suivi des activités de l'ONG African Parks Network pour la gestion du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et la Reserve Naturel et Culturel de l'Ennedi (RNCE), la finalisation des contrats avec les autres opérateurs qui vont mener les activités dans la Zone Périphérique (ZP) des aires protégées dans le GEFZ et dans les Lacs Ounianga, Borkou et Tibesti et de la finalisation des différents DAO.

African Parks Network à travers les deux contrats de subvention pour le GEFZ et la RNCE a mené des activités sur le terrain qui vont constituer l'essentiel du contenu de ce rapport de la première année de mise en œuvre du Programme APEF.

Les activités sont présentées ci-dessous selon les différents résultats :

2.1 Par rapport au Résultat 1 : Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées.

Par rapport à ce résultat relatif à la mise en œuvre opérationnelle de la Coordination du Programme APEF, les activités suivantes ont été réalisées :

2.1.1. Mise en place opérationnelle de la coordination

- ✘ La Coordination du Programme APEF a été rendue opérationnelle par la réalisation des activités suivantes :
- ✘ La nomination d'un Coordonnateur, au mois de février 2017 ;
- ✘ La désignation d'un Point Focal pour assurer l'appropriation du Programme APEF au sein du MEEP, mars 2017 ;
- ✘ La signature de la convention de financement, avril 2017 ;
- ✘ La mise en place de l'assistance technique d'appui au démarrage, juin 2017 ;
- ✘ Le recrutement du personnel de la Coordination du Programme APEF au niveau central, juillet 2018 ;
- ✘ Le recrutement de l'Assistance Technique d'appui aux activités de la Coordination du Programme APEF ;
- ✘ Le recrutement des chargés provinciaux de suivi-coordination du Programme APEF pour le Guera et le Salamat et désignation des correspondants APEF au sein des services déconcentrés du MEEP pour les provinces de l'Ennedi et du Borkou, en cours.

2.1.2 Mise en œuvre des activités

- ✘ L'exécution du devis programme de démarrage (DPD) octobre 2017- février 2018 (bureaux, installation des locaux, acquisition des moyens roulants et des matériels informatiques) ;
- ✘ La participation à la 1^{ère} réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma, novembre 2017 au PNZ ;
- ✘ La participation au lancement des activités du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), février 2018 à Melfi ;
- ✘ L'organisation des journées d'information sur l'appel à proposition à N'Djamena, Mongo et Abéché, avril 2018 ;

- ✘ La participation à la 2ème réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma, mai 2018 au PNZ;
- ✘ L'endossement du Devis Programme Pluriannuel (DPP), juin 2018 ;
- ✘ La participation au lancement de l'action « Appui à la création et à la gestion concertée de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) », juin 2018 à Fada
- ✘ L'organisation du 1er CSO, novembre 2018 ;
- ✘ La participation à la 1ère réunion du Conseil de Gouvernance de la RNCE, novembre 2018 à Fada ;
- ✘ La Participation à la 3^{ème} réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma, novembre 2018 à N'Djamena ;
- ✘ La participation à la 4^{ème} réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma, mai 2019 à Tinga (Zakouma) ;
- ✘ La participation à la 2ème réunion du Conseil de Gouvernance de la RNCE, mai 2019 à Fada ;
- ✘ L'établissement des TDRs pour la mobilisation d'une expertise internationale charger de réaliser l'état de lieux de la lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad et élaborer un plan de renforcement des capacités de la LAB, puis participation à l'étude;
- ✘ La mise en place d'un mécanisme de mobilisation des actions d'urgence en appui à la LAB (convention, procédures et action réalisée en fonction du besoin) ;
- ✘ L'établissement d'un guide de procédures pour l'appui à des interventions d'urgence en matière de LAB ;
- ✘ L'élaboration d'un draft de la stratégie de suivi-évaluation ;
- ✘ L'élaboration d'un draft de la stratégie et plan d'action de communication et visibilité ;
- ✘ L'identification des besoins de la coordination du Programme APEF et des services déconcentrés du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche (MEEP) (Guera, Salamat et Ennedi Ouest);
- ✘ L'élaboration des fiches/outils de suivi opérationnel;
- ✘ L'acquisition des équipements et matériel informatique complémentaires pour la coordination nationale et pour opérationnaliser les bureaux de l'équipe des coordinations provinciales;
- ✘ La réalisation de l'étude pour la réhabilitation des bâtiments à Mongo et à Am timan pour opérationnaliser les antennes provinciales APEF et élaboration d'un DAO puis le lancement du marché pour le recrutement d'une entreprise en vue de réaliser les travaux;
- ✘ La réalisation d'une étude comparative entre Vsat et Boucle radio pour installation de l'internet à la coordination APEF;

- ✘ Le lancement d'un marché pour l'élaboration du manuel des procédures pour APEF;
- ✘ L'élaboration d'un DAO et lancement du marché d'acquisition des moyens roulants.

2.1.3 Opérationnalisation des activités de mise en œuvre

- ✘ La signature de deux contrats de subventions (Zakouma et Ennedi) avec African Parks Network (APN) pour la mise en œuvre du R2 A4 et du R3 A6 ;
- ✘ L'établissement des lignes directrices et lancement de l'appel à propositions (AàP) restreint pour 2 subventions (ZP/Zakouma et Ounianga-Borkou-Tibesti) pour la mise en œuvre du R2 A5 et du R3 A7 et A8, avril 2018 ;
- ✘ L'évaluation des notes succinctes des candidats à l'AàP et sélection de 2 à 3 opérateurs par lot pour les demandes complètes, juillet-septembre 2018;
- ✘ L'établissement de la liste restreinte et invitation soumission, octobre 2018;
- ✘ L'évaluation finale des demandes dans le cadre de l'Appel à proposition (AàP) pour les 2 subventions (ZP/Zakouma et Ounianga-Borkou-Tibesti);
- ✘ L'approbation du rapport pour le lot 2 et signature du contrat avec SOS Sahel France le 28/06 2019.

2.2 Par rapport au Résultat 2 : Grand écosystème fonctionnel de Zakouma : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée

2.2.1 Action 4 - Renforcement durable de la conservation au niveau du Parc National de Zakouma (PNZ) et des aires de conservation adjacentes. Mise en œuvre par l'opérateur APN

Au titre de cette action, les réalisations sont étendues sur l'ensemble du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et les acquis de la précédente phase ont été maintenus dans de bonnes conditions d'opérations. Cette action est mise en œuvre par African Parks (APN) et ses structures associées (ATPE, AJDD, UF/AVIZOP et ACN) à travers un contrat de subvention. CF au rapport d'activités de l'année 1 de APN pour le GEFZ.

Les images de terrain



Déroulement de la Réunion du Conseil de Gouvernance du 30 mai 2019



Réunion à Roukoum APEF-PASTOR-APN à Zakouma



Un troupeau des Buffles dans le PNZ



Un troupeau d'Eléphant dans le PNZ

2.2.2 Action 5. Appui au développement territorial et à la gestion et la valorisation communautaire des ressources naturelles et des habitats en périphérie des aires protégées pour contribuer au développement du modèle intégré et concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma.

L'opérateur n'est pas encore recruté.

2.3 Par rapport au Résultat 3 : Patrimoines sahélo-sahariens : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Résultat 3 Patrimoines sahélo-sahariens : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

2.3.1 Action 6 - Appui à la création et à la gestion concertée d'une aire protégée sur le Massif de l'Ennedi.

Cette action est mise en œuvre par African Parks (APN) et ses structures associées (APIDEL, SCF, ZSL, Universités de N'Djaména et ROM) à travers un contrat de subvention. CF au rapport d'activités de l'année 1 de l'APN pour la RNCE.



Conseille de Gouvernance RNCE Mai 2019



Mouflon à Machette de l'Ennedi



*Les Crocodiles d'Afrique de l'Ouest
La Population Relique d'Archeï*



Lacs d'Ounianga



La Guelta d'Archeï: Petites collections d'eau chaude



Eaux profondes protégées par des blocs rocheux)

2.3.2 Action 7 du résultat - Promouvoir la gestion concertée des ressources naturelles du patrimoine mondial des Lacs d'Ounianga, et appuyer la mise en œuvre et la révision du plan d'aménagement et de gestion du site du patrimoine mondial des lacs d'Ounianga.

Opérateur N° 2 vient d'être recruté SOS SAHEL France. Cette action sera mise en œuvre par SOS Sahel France et ses codemandeurs (APIDEL, APIL et UICN) ;

2.3.3 Action 8 du résultat 3 - Appui à la réhabilitation/valorisation des patrimoines et écosystèmes sahariens du Borkou et du Tibesti

Opérateur N° 2 vient d'être recruté SOS SAHEL France. Cette action sera mise en œuvre par SOS Sahel France et ses codemandeurs (APIDEL, APIL et UICN) ;



Visibilité & Communication

2.4.1 Résultat 1 de la Communication - les informations sur le Programme APEF, son organisation, les activités et services offerts aux bénéficiaires, les résultats obtenus sont diffusés auprès des publics cibles.

2.4.2 Résultat 2 de la Communication - la population bénéficiaire est consciente des rôles joués par le partenaire et l'UE dans le développement du secteur de la conservation des patrimoines naturels et culturels et de la « gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles » et s'y implique.

2.4.3 Conception et élaboration de supports print

La visibilité de l'action du 11ème FED dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF est assurée par divers moyens.

Ainsi, valorisant le logo et la charte graphique (couleurs et style) du Programme APEF, le tableau ci-dessous présente le détail des supports de communication conçus et mis à disposition du Programme APEF en 2018-2019.

Tableau : N° 01 Liste des supports de Communication et Visibilité du Programme APEF

Quantité	Supports	Caractéristiques
03	Panneaux d'indication	1 M x 90, avec pieds à planter sur le mur et au sol
200	Dépliants A4	Dépliants à deux volets, format 22 CM x 30 CM, recto/verso, couché 250 grs, impression Quadri
100	Polos personnalisés	Taille mixte, sérigraphié avec logo APEF en face et drapeaux du Tchad et de l'UE sur les 2 cotés
100	Casquettes	Taille mixte, sérigraphié avec logo APEF en face et drapeaux du Tchad et de l'UE au dos
200	Stylos	Sérigraphiés avec logo APEF
200	Autocollants	Format A7, recto, support vinyle
20	Bloc-notes	Format A5, 100 pages, offset 80 grs intérieur + couverture 400 grs
10	Sacs	Sérigraphié avec logo APEF
50	Calendrier chevalet	Format A2, recto/verso
04	Kakemonos	Format 2 M x 1 M, recto, impression sur bâche avec support
05	Étiquettes	Format A3, recto, support vinyle

2.4.5 Autres activités sur la communication et visibilité du Programme APEF

- ❖ Création du site du site web du Programme APEF ;
- ❖ Création de la Charte graphique du Programme APEF ;
- ❖ Appui à la redynamisation du site web du MEEP ;
- ❖ Disponibilité de la liste des médias agréés par la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA);
- ❖ Disponibilité de la liste des établissements Hôteliers homologués par le ministère en charge du tourisme.

Image des supports de communication et visibilité du Programme APEF



III. NIVEAU D'ATTEINTES DES INDICATEURS AU NIVEAU DES DIFFERENTS RESULTATS

3.1 Par rapport au résultat 1

Par rapport au résultat 1, il y a eu certes des activités qui ont été menées. Ces activités ont constitués dans leurs plus grandes parties la mise en place effective de l'équipe de la coordination nationale, les mobiliers et les fournitures des bureaux, etc... Ces activités ont un niveau faible qu'ils ne peuvent peser dans la mesure du résultat 1. Le taux de décaissement qui est de 14% montre à suffisance le niveau très faible de décaissement.

❖ **Par rapport au résultat 2**

<p>Contribuer à la protection et la valorisation de la biodiversité du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), par une approche d'aménagement territorial et de gestion durable, améliorée et concertée de l'espace et des ressources naturelles, au bénéfice des communautés locales »</p>	<p>Etat des indicateurs</p>
<p>IOV –OS1 : Analyse IMET/Biopama</p>	<p>Efficacité de gestion analysée en juin 2018 par le formulaire IMET-Biopama 2 reflète le niveau d'indicateur suivant : contexte (50,1%) ; planification (65,2%), intrants (77,4%) ; processus (61,4%) ; résultats (89,6%) et les effets/impacts (76,5%).</p>
<p>IOV –OS2 : Population espèces phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards, Lycaon)</p>	<p>Le nombre de grands mammifères en 2018 a connu une augmentation par rapport à 2016. Les effectifs pour chaque espèce sont passés de à : <i>Eléphant (483 à 559) ; Buffle (10971 à 11960) ; Girafe (947 à 1233) ; Hypotrague (768 à 719) Damalisque (1781 à 1904) ; Bubale (2047 à 3475) ; Cob défassa (1337 à 1874) ; Autruche (232 à 288).</i></p>
<p>IOV –OS3 : Nombre de conventions (définies selon PUT) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées</p>	<p>Le nombre de conventions est resté stable par rapport à la situation de 2016-2017</p>
<p>IOV –OS4 : Apport du GEFZ à l'économie locale (€/an)</p>	<p>Environ 800 millions sont injectés dans l'économie locale (masse salariale, montants des divers contrats)</p>

Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » (GEFZ) est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu aux niveaux national et international, et des mécanismes de financement durable établis

IOV 1.1 : Reconnaissance nationale du GEFZ	Concept du GEFZ considéré dans le nouvel accord signé le 10 octobre 2017 – Acte formel du MEEP attendu
IOV1.2 : Reconnaissance internationale du Parc National de Zakouma	Dossier de candidature soumis à l'UNESCO le 1 ^{er} février 2016 et amendements portés en 2017. Mission d'évaluation des experts de l'UNESCO attendue d'ici la fin 2018.
IOV1.3 : Statut de la Réserve de Faune de Signaka Minia	Extension des activités du PNZ à la RFSM – Diagnostics écologiques et socioéconomiques et études techniques en cours de réalisation pour la constitution d'un dossier technique à soumettre ultérieurement tel que recommandé par la loi 14/PR/2008 –Statut de Parc National attendu aux termes du processus d'ici deux ans.
IOV1.4 : Conseil d'Administration (CA), Conseil de Gouvernance (CG), Unité Technique de Gestion (UTG), Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG), Business plan (BP)	Conseil d'Administration (CA) mis en place par arrêté n° 0017/PR/PM/MEP/SG/2017 du 18 octobre 2017 et acte d'APN désignant ses membres ; 25 membres du CG nommés ; UTG mise en place ; Business plan élaboré et validé en décembre 2017, Processus d'élaboration du PAG engagé.

L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles

IOV 2.1 : Effort de LAB (hommes/jours)	Nombre H-j de patrouilles : 10.040 (en 2014), 10.193 (en 2015), 10.954 (en 2016) et 1309 en 2017- 2018 ; NP : 357 et TJP : 14197 – Tous les indicateurs ont connu une augmentation par rapport à 2016. 100% de la superficie du PNZ couverte par les patrouilles Nombre d'arrestations : 75 (en 2015) et 83 (en 2016) et 57 (en 2018)
IOV2.2 : Distribution géographique des espèces phares (éléphants, girafes, damalisques, etc.)	Cartes de distribution des éléphants dans l'espace de janvier à septembre 2018.

Par rapport au résultat 3

Il n'y a pas eu des données par rapport à ce résultat.

IV. ANALYSE DES STRATEGIES TRANSVERSALES DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS, FORCES ET FAIBLESSES

4.1 Par rapport au genre

Le genre est le leitmotiv de la mise en œuvre du Programme APEF. Dans la mise en œuvre des activités des différents opérateurs, les activités en rapport avec les femmes seront privilégiées. L'un des opérateurs APN qui est déjà opérationnel sur le terrain met au cœur de toutes ses activités l'aspect genre. Les autres opérateurs qui sont en cours de recrutement suivront la ligne de conduite de la prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre de leurs activités. La mise en place des Activités Génératrices de Revenu (AGR). Les séances de formations dans le cadre des productions maraichères.

4.2 Par rapport à l'appropriation, pérennisation des acquis

Les structures de base comme les CPA mise en place par le Gouvernement pour coordonner toutes les activités de développement dans chacune de nos provinces sont mises au centre de toutes les activités pour leur pérennisation. Les communautés ne seront pas mises à l'écart, non plus les associations locales et les différentes structures de la société civile, elles sont et seront associées à la mise en œuvre de toutes les activités menées sur le terrain. L'Etat a mis tout en place toutes ces structures pour pérenniser les acquis de tous les projets de développement au Tchad.

Par rapport au partenariat inclusif (implication des bénéficiaires, des OSC, des services déconcentrés, des collectivités, des MT)

Les bénéficiaires, la société civile, la collectivité sont bien impliqués dans la mise en œuvre des activités du Programme APEF. L'opérateur APN a signé des accords de partenariat avec les ONG locales. Les opérateurs qui seront recrutés suivront les mêmes exemples.

Par rapport à la coordination sectorielle et intersectorielle

La mise en place d'une plate-forme de concertation entre les trois programmes APEF, PASTOR et SAN. Cette plate-forme est mise en place dans le souci de mener les activités sur le terrain sans qu'il y ait des doublons et surtout harmoniser les interventions par rapport aux activités des uns et des autres.

Par rapport à l'environnement et au développement durable

La Conservation de la Biodiversité et des écosystèmes fragiles est au cœur de la préservation et la protection des ressources naturelle. Les activités menées par le prestataire APN montre à suffisance combien le développement durable est effectif sur le terrain. On peut citer entre autre l'introduction des matières environnementales dans le programme scolaires, l'organisation de visites éco touristiques au Camp Salamat par saison. Le Camp Salamat a accueilli durant la campagne 2017-2018 au total 3 146 visiteurs. Cet effectif englobe les visiteurs du programme d'éducation environnementale (2684) et ceux qui ont fait le déplacement en qualité de touristes (462).

Un manuel d'éducation environnementale a été initié en 2016 et finalisé en 2017 ainsi que des documents annexes. Plus de 30 enseignants de la ZP ont été formés sur son contenu.

Au titre du programme d'éducation environnementale, durant la campagne 2017 - 2018, le Parc National de Zakouma a organisé 85 visites éducatives entre janvier et mai 2017. Globalement, le nombre total des visiteurs est réparti entre 75, 7% d'hommes et 24,3% de femmes. Au sein de chaque groupe cible, la même tendance a été observée.

Une visite a été organisée au profit des jeunes de l'Ennedi au Lac Ounianga pour les amener à voir physiquement les Crocodile. Les jeunes qui ont participé à cette visite avaient beaucoup apprécié cette visite.

Cela montre combien la population est impliquée dans le domaine environnemental pour les amener à prendre conscience du grand avantage qu'on peut tirer de l'environnement afin de les encourager à participer activement à sa protection et sa préservation.

V. ANALYSE DE LA PARTITION JOUEE PAR LES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

5.1. La maîtrise d'ouvrage

Le maitre d'ouvrage est le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement. Il est l'Ordonnateur National du FED. Le MEPD à travers la PAON représenté par l'ON joue le rôle d'interface technique avec le Maitre d'œuvre qui est le Ministère en charge de l'environnement. La collaboration entre APEF et le Maitre d'œuvre est plus que jamais parfaite. Car il n'y a pas eu un problème majeur qui a bloqué la bonne marche des activités du Programme APEF depuis son démarrage.

5.2. La maîtrise d'œuvre

Le Maître d'œuvre est le Ministère de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche qui a sous sa tutelle la Direction de la Conservation de la Faune des Aires Protégées qui est le maître d'œuvre délégué. La collaboration est plus que jamais parfaite. Il y a même une convention qui va être signée dans bientôt entre la DCFAP et le Programme APEF qui va renforcer les liens de collaboration entre les deux entités.

5.3. L'assistance technique

L'assistance technique vient de se mettre en place pour appuyer la Coordination du Programme APEF dans la mise en œuvre des activités sur le terrain. Et appui est tant attendu pour relancer les activités du Programme APEF.

5.4. Les prestataires

Bien que tous les prestataires ne soient pas encore en activités sur le terrain. Ceux qui sont présents mènent des activités sur le terrain. Cette activité menée sur le terrain donne déjà des résultats satisfaisants.

Les opérateurs restants seront bientôt recrutés pour finaliser la mise en place effective de l'équipe de la Coordination du Programme APEF.

5.5. Les bénéficiaires

Les prestataires APN présents à Zakoum et à l'Ennedi mènent les activités sur le terrain. APN a mené des activités qui ont été beaucoup bénéfiques pour la population. Cela montre à suffisance combien la population bénéficie des retombées du Programme APEF.

VI. PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'ANNEE SUIVANTE

Tableau : N° 02 Planification annuelle des activités pour 2019-2020

Code	Année 2019-2020	2019		2020		Tâches/remarques	Structure de mise en œuvre
		T1	T2	T1	T2		
I	Résultat 1 : Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel						
11	Activités						CN

111	A1 -appui au développement et/ou à la révision du cadre juridique et réglementaire, d'outils de mise en œuvre de mécanismes de financement viables et redevables pour la conservation des AP et des EF			Appui au développement et/ou à la révision du cadre juridique et réglementaire, d'outils de mise en œuvre de mécanismes de financements viables et redevables pour la conservation des aires protégées (AP) et des écosystèmes fragiles (EF). Cet appui au MEEP, et plus particulièrement à la DCFAP, vise à la création d'une Agence nationale pour les aires protégées et écosystèmes fragiles et à l'élaboration de mécanismes de financement durable pour les AP, et particulièrement le PNZ.	CN
11101 A1.4	Évaluation institutionnelle, juridique et financière des outils APEF			- <i>Établir un 1er état des lieux et cadre de cohérence juridique, réglementaire et judiciaire de la conservation (à établir avec APN et les autres acteurs de la conservation) ;</i> - <i>contrat de service local (15ho-j)</i> - <i>Expertise AT audit-évaluation en année 2 puis atelier sur outils et financement des AP (fin année 2) ;</i>	CN
11102 A1.5	Étude de faisabilité Agence et stratégie nationale de conservation APEF			<i>Étude de faisabilité à prévoir à partir de l'année 2, avec l'AT (+ consultants locaux) ;</i>	CN
11103 A1.6	Mécanismes de gouvernance et cadre juridique de la future Agence			- Poursuite expertise spécifique AT sur outils de gouvernance Agence (ou équivalent) en année 3 ou 4 selon l'avancement de l'étude de faisabilité ;- Organisation d'un atelier sur les mécanismes de gouvernance par la CN pour aboutir à une proposition de montage juridique et institutionnel (atelier 2) ;	CN

11108 A1.11	Actes de constitution d'un fonds fiduciaire				<i>Provision juridique et financière pour les démarches formelles liées à l'acte constitutif, en particulier si le Fonds fiduciaire est localisé hors Tchad ; - Démarche de constitution du futur CA ;</i>	CN
11109 A1.12	Démarches d'opérationnalisation de l'outil financier et de sa gestion				<i>- Élaboration de manuel de procédures administratives et comptables, business plan, procédures d'exemption fiscale (expertise AT) ;</i>	CN
11112 A1.15	Élaboration et validation stratégie nationale de LAB				<i>Établir un 1er état des lieux des outils, moyens, acteurs de la LAB (avec les partenaires, APN, SCF et Min Envt) - contrat de services local Expertise complémentaire AT en année 2 ; - Atelier de validation de la stratégie LAB ;</i>	CN
11113 A1.16	Révision du cadre juridique et réglementaire des AP et de la LAB				<i>Complément expertise juridique et technique et atelier de proposition de modification/révision du cadre législatif et réglementaire ; - Établissement des projets de texte par un consultant juriste local ;</i>	CN
112	A2 - Renforcement de la performance des dispositifs institutionnels nationaux existants (niveau central et déconcentré) en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage (LAB) .					CN

11201 A2.1	Appui renforcement CNPE et élargissement du mandat (CNPEGF)				<p>- Réalisation d'un 1^{er} état des lieux des systèmes et moyens de collecte traitement données AP/biodiv.- Diagnostic-recensement des moyens, outils et données récupérables du CNPE ; et perspectives d'évolution du CNPE et ses mandats (contrat de services local en année 1) ; identification des besoins de remise à niveau.</p> <p>- Budget de maintien des outils CNPE et réinstallation à APEF (année 1) ;</p> <p>- Diagnostic concerté à compléter en année 2 avec l'ATP puis atelier sur les propositions d'évolution du CNPE, de son ancrage et de ses moyens (équipement, formation, fonctionnement) ;</p> <p>- En années 2 à 5, appui au fonctionnement</p>	CN
11202 A2.2	Acquisition matériel cellule renseignement et suivi espèces				<p>- Équipements à acquérir pour le compte du CNPE et/ou services MEEP, voire partenaires, en année 2 ou 3, une fois les diagnostics et propositions établies sur les protocoles de suivi (en année 2 avec appui AT) ;</p>	CN
11203 A2.3	Système de suivi-gestion des espèces et de la biodiversité				<p>- Système de Suivi-gestion espèces et biodiv, établi en année 2 avec l'appui de l'AT (prévoir appui consultant local 2 ho-m) ;</p>	CN
11204 A2.4	Harmonisation protocole collecte et outils de gestion au niveau des AP				<p>Expertise AT en année 2 sur un protocole harmonisé de collecte, suivi et traitement des données biodiv, sur la base de l'état des lieux établi en année 1 (cf A2.1). Identification des acteurs, des moyens à mobiliser, et des modes de gestion ;</p> <p>- Formations à réaliser après l'établissement du protocole ;</p>	CN

11205 A2.5	Plateforme réseautage acteurs de la conservation				<p><i>En Année 1, identification et élaboration du cadre de réseautage des acteurs de la conservation (réunion des acteurs, définition protocole partenariat) – contacts et 1^{ère} réunion ;</i></p> <p><i>- Mise en place fonctionnement à compter année 2 (2 ateliers par an, hors réunion urgence) ;</i></p>	CN
11206 A2.6	Opérations spécifiques et d'urgence de LAB au niveau national				<p><i>- En année 1, établissement du cadre d'intervention d'APEF (conditions, modalités, critères) pour l'appui aux opérations d'urgence LAB (après concertation avec les ONG de conservation, les services MEEP et les PTF) ;</i></p> <p><i>- Appui à une opération pilote en année 1 ;</i></p>	CN
11207 A2.7	Appui mécanismes de suivi judiciaire spécifique aux délits liés à la conservation				<p><i>- Évaluation-capitalisation des actions APN/Zakouma en matière de suivi judiciaire pour reproductibilité ; état des lieux sur besoins, conditions et modalités d'appui au système judiciaire et agents de l'État. (contrat de service local : 15j) Diagnostic complété en année 2 par AT ;</i></p> <p><i>- Prévoir ateliers d'échanges-renforcement de capacités entre personnel judiciaire et MEEP ;</i></p> <p><i>- Prévoir contrat de service en année 2 pour la conception et la production de documents de vulgarisation et de guide pratique pour les agents assermentés LAB ;</i></p>	CN

11208 A2.8	Renforcement de capacités du personnel terrain LAB				<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins en moyens, formation, équipement (complément de l'état des lieux collecte-traitement données/CNPE) : Expertise des besoins par AT et propositions de stratégies et moyens au niveau national.(cf A1.15) ; - Formations, tenue d'ateliers ; - Équipements agents LAB, communication, suivi ; Missions transfrontalières et à l'étranger pour Coordination (formations de courte durée, participation à des événements importants en relation avec la LAB et la future « Agence ») ; 	CN
11209 A2.9	Suivi écologique, expertises, études faune-biodiversité				<ul style="list-style-type: none"> - État des lieux des besoins et des compétences locales (identification des champs d'expertises locales en matière de suivi écologique et biodiv) et élaboration du cadre d'intervention et de mobilisation des experts locaux Biodiv; (consultation locale) - établissement d'un contrat-cadre local de services global de mobilisation d'experts biodiv pour les besoins du programme. 	CN
113	A3 - Appui à la gouvernance, à la budgétisation, au dialogue et à la coordination intersectorielle pour une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales de développement					CN
11301 A3.2	Appui au fonctionnement des services déconcentrés de l'environnement de l'Ennedi, Borkou, Guera, Salamat - Acquisition de moyens de déplacement (motos) et budget de fonctionnement, fournitures...				<ul style="list-style-type: none"> Acquisition mobilier/matériel informatique, équipement bureaux (R1, R2, R3), Vsat (CN) + accès internet 3 régions ; - Acquisition de moyens de déplacement (motos) pour les services déconcentrés du MEEP (identification des besoins à réaliser par la CN et 	CN

11302 A3.3	Formation des services déconcentrés				Organisation d'ateliers de formation et renforcement de compétences (identification des besoins à réaliser).	CN
11303 A3.4	Réhabilitation bureaux et mobiliers services régionaux du MEEP et Service Faune				Réhabilitation ou rafraîchissement de bureaux/locaux dans le cas où aucun bureau décent ne pourrait être mis à disposition du chargé de suivi régional au niveau régional (notamment Fada, Melfi). (à déterminer par mission d'identification des besoins CN-ATD) ; - Acquisition de petit mobilier et équipement et réhabilitation ou rafraîchissement de bureaux/locaux le cas échéant.	CN
11304 A3.5	Suivi-évaluation et plan de communication APEF				- Élaboration du système de SE et de la stratégie de communication avec l'appui AT Démarrage (activités à réaliser en début d'année 1) ; - Identification des actions et des moyens à l'issue des missions de l'ATD ; - Formation des chargés de mission SE et communication ;	CN
11305 A3.6	Fonctionnement concertation intersectorielle APEF				Mise en place des comités régionaux de coordination-concertation sous l'égide des CPA - Tenue des réunions du CSO (4/an) et réunion CP (annuel) ; - Établissement d'une plateforme intersectorielle pour la conservation des patrimoines au niveau national (ébauche de la construction de cette plateforme en année 1 par la CN) ; - Tenue de réunion de planification opérationnelle concertée au niveau de chaque région avec les opérateurs et la CN (2/an) ;	CN

11306 A5.1	Renforcement capacités CPA, CDA, services environnement				<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins et mise en place des moyens de renforcement des capacités du CPA pour le fonctionnement du Comité Provincial de coordination-concertation ; - Tenue semestrielle des comités provinciaux de concertation APEF en région (Am Timan, Mongo) ; - Appui au fonctionnement du Comité Provincial de Concertation sous l'égide des CPA ; - Appui à l'équipement et la formation des services déconcentrés de l'environnement (cf R'1) ; 	CN
11307 A5.2	Schémas régionaux d'aménagement et appui aux processus de sécurisation des terres				<ul style="list-style-type: none"> - Identification et élaboration du cadre de réseautage des acteurs de la conservation (réunion des acteurs, définition protocole partenariat) – contacts et réunion ; - Mise en place fonctionnement à compter de l'année 2 (2 ateliers par an, hors réunion urgence) ; 	CN
11308 A5.3	Processus labellisation MAB pour GEFZ				<ul style="list-style-type: none"> - Appui-accompagnement missions d'expertise UNESCO-MAB / UICN pour montage dossier GEFZ - Réserve de Biosphère : À réaliser en année 3 ou 4 après établissement du schéma directeur GEFZ ; - Atelier national de validation du statut de Réserve de Biosphère du Grand Écosystème Fonctionnel Zakouma (GEFZ) ; - Elaboration business plan GEFZ. 	CN
11309 A6.1	Renforcement des capacités des acteurs locaux de gestion des sites de l'Ennedi				<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins et mise en place des moyens de renforcement des capacités des acteurs locaux pour le fonctionnement du Comité de coordination-concertation ; - Tenue semestrielle des comités régionaux de concertation APEF en région (Fada) ; 	CN

11310 A7.1	Renforcement des capacités des acteurs locaux de gestion du site d'Ounianga				- Identification des besoins et mise en place des moyens de renforcement des capacités des acteurs locaux et du Comité local de coordination-concertation (Ounianga) ; - Appui au fonctionnement du gestionnaire sur place (déplacement sur site, fournitures, communication) ;	CN
11311	Contrat de service pour AT long- et court-terme (pool d'experts)				Appui à la Coordination National pour la mise en œuvre des activités	CN
12113	Logiciel Tomate-FED et Tom monitoring				Formation et appui pour le rendre opérationnel pour la comptabilité et le suivi	CN
136	Frais de missions, de réunions et publication					
13601	Missions de terrain				Mission de supervision et de suivi des activités sur le terrain et le suivi de l'opérateur	CN
	Préparation et publications des DAO et recrutement				Insertion avis de publication, préparation et évaluation	
	Missions à l'étranger pour Coordination				formations de courte durée, participation à des événements importants pour l'Agence	
II	Résultat 2: Grand écosystème fonctionnel de Zakouma				<i>« un modèle de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma est développé et mise en œuvre de manière concertée »</i>	
	A4				•	
21	A5 - appui au développement territorial et à la gestion et la valorisation communautaire des ressources naturelles et des habitats en périphérie des aires protégées pour contribuer au développement du modèle intégré et concerté du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma Subvention via appel à propositions				• Voir CL pour les IOV, à travers l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire et une coordination des intervenants régionaux et plus particulièrement des 2 groupements d'opérateurs en charge des résultats R2-A4 et R2-A5 de la convention de financement ;	CN
III	Résultat 3: Patrimoines sahélo-sahariens					

31	A7 et A8- Contrat (subvention /PAGODA) pour la gestion des patrimoines Ounianga et du Borkou-Tibesti Subvention unique par appel à proposition				<ul style="list-style-type: none"> Résultat R3, « la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales en zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement » (voir CL pour les IOV) à travers une coordination des intervenants régionaux et plus particulièrement des 2 groupements d'opérateurs en charge des résultats R3-A6, R3-A7 et R3-A8 de la convention de financement. 	CN
V	Communication et visibilité					
51101	Conception/élaboration identité visuelle et charte graphique				<ul style="list-style-type: none"> - impression des drapeaux (Tchad et UE) - Impression de nappes personnalisées avec logo APEF - impression des gadgets de communication (tee-shirts, casquettes, porte-clés, kakemonos, stylos, USB, bloc notes, etc.) 	CN
51102	Séminaire de démarrage du Programme APEF (salle, documentation, restauration, hébergement,..)				<ul style="list-style-type: none"> - impression des documents (dépliant, billets d'invitation, chevalets pour les officiels, autres) - assurer la couverture médiatique (presse nationale et internationale) - prestation de quelques artistes (sur la conservation et la biodiversité) 	CN
51103	Analyse et amendements du projet de plan de communication et visibilité soumis par l'ATD				<ul style="list-style-type: none"> - location salle, etc. - impression des documents, - restauration, - etc. 	CN
51104	Conception, élaboration et diffusion de support print (langue arabe & française)				<ul style="list-style-type: none"> - élaboration des documents sur l'éducation environnementale, la conservation durable, etc. au profit des élèves 	CN
51105	Définition des spécimens de rapports et autres en conformité avec le manuel de visibilité de l'UE				<ul style="list-style-type: none"> - conception des gadgets de communications, des rapports d'activités, des rapports de missions et tout autre document reflétant les activités du Programme 	CN

51106	Conception et diffusion supports de communication par l'objet				- organisation des journées portes ouvertes (à N'Djaména et en provinces) - organisation des jeux concours (à N'Djaména et en provinces) - organisation des conférences débat (à N'Djaména et en provinces)	CN
51107	Référencement sur site internet				- redynamisation du site web du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) - renforcement des capacités du chargé de communication sur l'utilisation du site web et des réseaux sociaux	CN
51108	Production audiovisuelle et matériels de prise de vue et stockage des informations				- réalisation d'un documentaire d'au moins 25 mn - réalisation d'un film de 45 mn - réalisation des sketches - réalisation des spots publicitaires	CN
51109	Relations presse et médias numériques				- être en contact permanent avec les entreprises de presse en fonction de besoin	CN

Tableau N°03 Planification annuelle des dépenses

Codes	Descripton	Qtité	CU	Total DPP année 2	Budget du devis programme
I	Résultat 1 : Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel			924 243 641	2 639 914 569
11	Activités			500 696 052	1 160 334 145
111	A1 -appui au développement et/ou à la révision du cadre juridique et réglementaire, d'outils de mise en œuvre de mécanismes de financement viables et redevables pour la conservation des AP et des EF			58 044 461	194 163 272
A1.4	Evaluation institutionnelle, juridique et financière des outils APEF			18 366 796	22 302 538
A1.5	Etude faisabilité Agence et stratégie nationale de conservation APEF			3 279 785	14 431 054
A1.15	Elaboration et validation stratégie nationale de LAB			9 779 815	26 238 280

A1.16	Révision du cadre juridique et réglementaire des AP et de la LAB				13 119 140
A3.7	Expertises diverses d'appui	3	9 839 355	26 618 065	29 518 065
112	A2 - Renforcement de la performance des dispositifs institutionnels nationaux existants (niveau central et déconcentré) en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage (LAB) .			306 212 535	634 912 588
A2.1	Appui renforcement CNPE et élargissement du mandat (CNPEGF)			39 357 420	91 833 980
A2.2	Acquisition matériel cellule renseignement et suivi espèces			52 476 560	91 833 980
A2.3	Système de suivi-gestion des espèces et de la biodiversité			13 119 140	19 678 710
A2.4	Harmonisation protocole collecte et outils de gestion au niveau des AP			12 463 183	57 068 259
A2.5	Plateforme réseautage acteurs de la conservation			13 447 119	43 949 119
A2.6	Opérations spécifiques et d'urgence de LAB au niveau national			48 672 009	155 330 618
A2.7	Appui mécanismes de suivi judiciaire spécifique aux délits liés à la conservation			27 550 194	43 293 162
A2.8	Renforcement de capacités du personnel terrain LAB			28 862 108	51 820 603
A2.9	Suivi écologique, expertises, études faune-biodiv			70 264 802	80 104 157
113	A3 - Appui à la gouvernance, à la budgétisation, au dialogue et à la coordination intersectorielle pour une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales de développement			136 439 056	331 258 285
A3.3	Formation des services déconcentrés			6 559 570	26 238 280
A3.5	Suivi-évaluation et plan de communication APEF			6 559 570	26 238 280

A3.6	Fonctionnement concertation intersectorielle APEF			15 742 968	40 669 334
A5.1	Renforcement capacités CRA, CDA, services envt			30 829 979	62 971 872
A5.2	Schémas régionaux d'aménagement et appui aux processus de sécurisation des terres			32 797 850	59 036 130
A5.3	Processus labellisation MAB pour GEFZ				19 022 753
A6.1	Renforcement des capacités des acteurs locaux de gestion des sites de l'Ennedi			22 958 495	52 476 560
A7.1	Renforcement des capacités des acteurs locaux de gestion du site d'Ounianga			20 990 624	44 605 076
	Contrat de service pour AT long- et court-terme (pool d'experts)				
12	Investissement			159 486 335	249 837 043
121	Matériels informatiques			25 452 743	61 570 951
12110	Divers petits équipements	3	1 000 000	3 477 000	9 000 000
12111	Provision équipements des régions			20 000 000	20 000 000
12112	Provision de renouvellement de certains équipements, 10%, année 3 avant DLC				4 290 845
12113	Logiciel Tomate-FED	1	6 200 106	1 975 743	6 200 106
122	Equipements bureau			0	40 782 500
123	Moyens roulants			94 779 785	94 779 785
	Motos 125 cc (1 pour région Ennedi, 1 pour région Guera, 1 pour région Salamat, 1 pour site Ounianga)	0	0		0
12301	Véhicule 4x4 de liaison pour la coordination	1	21 000 000	21 000 000	21 000 000
12302	Véhicule 4x4 pour région ENNEDI	1	28 000 000	28 000 000	28 000 000
12303	Véhicule 4x4 pour régions GUERA	1	21 000 000	21 000 000	21 000 000
12304	Véhicule 4x4 pour régions SALAMAT	1	21 000 000	21 000 000	21 000 000
12305	Kit Tracking véhicule 4x4	5	755 957	3 779 785	3 779 785
124	Aménagements de bureaux			39 253 807	41 453 807

125	Equipements de terrain pour missions			0	11 250 000
13	Fonctionnement			264 061 254	1 226 743 381
131	Personnel			136 453 574	647 601 751
13101	Coordonnateur	12	1 165 000	13 980 000	69 900 000
13102	Chargé de Suivi évaluation	12	990 000	11 880 000	55 642 950
13103	Chargé de suivi des actions régionales Guéra	8	990 000	11 880 000	47 520 000
13104	Chargé de suivi des actions régionales Salamat	8	990 000	11 880 000	47 520 000
13105	Chargé de suivi des actions régionales Ennedi	8	990 000	11 880 000	47 520 000
13106	Responsable Administratif et Financier	12	995 000	11 940 000	59 700 000
13107	Chargé de Communication et Relations Publiques	12	810 000	9 720 000	48 600 000
13108	Secrétaire/comptable	12	465 000	5 580 000	27 900 000
13109	Chauffeur 1 Coordination	12	152 500	1 830 000	9 150 000
13110	Chauffeur 2 Coordination	8	152 500	1 830 000	7 320 000
13111	Chauffeur R1	8	152 500	1 830 000	7 320 000
13112	Chauffeur R2	8	152 500	1 830 000	7 320 000
13113	Chauffeur R3	8	152 500	1 830 000	7 320 000
13115	Personnels techniques de future Agence AP à recruter en année 4 : 1 personne: juriste, financier-gestion fonds	12	982 500		23 580 000
13116	Indemnités de transport Personnel APEF		60 000 F 52 000 F	6 144 000	22 640 000
13117	Indemnité de caisse		20 000 F	960 000	4 080 000
13118	Retenues CNPS 16,5%		10 394 850	12 140 550	61 813 650
13120	Cotisations CNRT part patronale 12% Coord.		1 821 600	1 821 600	9 108 000
13121	Indemnités d'ancienneté 1%		903 900	1 055 700	5 375 100
13122	Frais médicaux Personnel APEF	12	50 000	7 800 000	36 880 000
13123	Primes de fin de contrats Personnel	14		8 641 724	41 392 051

	APEF				
132	Loyer bureau	12	2 500 000	30 000 000	150 000 000
133	Fonctionnement bureau			57 528 750	287 004 704
13301	Fournitures de bureau, consommables informatiques et bureautique, produits d'entretien, etc.	1	13 128 750	13 128 750	65 643 750
13302	Fourniture internet	12	900 000	10 800 000	54 000 000
13303	Frais Téléphone fixe et boîte postale	12	500 000	6 000 000	30 000 000
13304	Consommations Eau et électricité	12	500 000	6 000 000	30 000 000
13305	Frais Assurances	12	50 000	600 000	3 000 000
13306	Frais Gardiennage - Prestataire de services	12	300 000	3 600 000	18 000 000
13307	Frais Maintenance informatique	12	400 000	4 800 000	24 000 000
13308	Fonctionnement Point focal 1	12	150 000	1 800 000	9 000 000
13309	Frais Nettoyage - Prestataire de services	12	500 000	6 000 000	30 000 000
13310	Carburant et lubrifiant pour le groupe électrogène	12	300 000	3 600 000	18 000 000
13311	Fonctionnement divers coordination et directions régionales	12	100 000	1 200 000	5 360 954
1	Location véhicules			0	0
135	Fonctionnement moyens roulants			13 800 000	69 000 000
13501	Entretien et carburant véhicule (5)	12	600 000	7 200 000	33 600 000
13502	Abonnement tracking 5 véhicules 4x4	12	300 000	3 600 000	18 000 000
13503	Assurances et documents adm. moyens roulants(5V+5M)	1	3 000 000	3 000 000	15 000 000
13504	Frais de réparation véhicule APEF	1			2 400 000
136	Frais de missions, de réunions et publication			25 678 930	73 136 926
13601	Missions de terrain			3 697 600	21 767 786
	Préparation et publications des DAO et recrutement			5 874 000	6 250 000
13602	Insertion avis de publication	5	500 000	2 235 000	2 500 000

13603	Préparation et évaluation	5	750 000	3 639 000	3 750 000
13605	Missions à l'étranger pour Coordination (formations de courte durée, participation à des événements importants pour l'Agence)	1	6 559 570	4 000 000	13 119 140
13606	Tenue des réunions du CSO (1/trimestre) et du COPIL 1/an : 750 000 F/réunion pour CSO et 1 000 000 F/réunion pour COPIL	1	6 400 000	12 107 330	32 000 000
14	Frais bancaire	12	50 000	600 000	3 000 000
14101	Frais bancaire	0	0	600 000	3 000 000
V	Communication et visibilité			95643181,5	196 787 030
51101	Conception/élaboration identité visuelle et charte graphique			6 799 140	13 119 140
51102	Séminaire de démarrage de APEF (salle, documentation, restauration, hébergement,..)			19 678 710	19 678 710
51103	Analyse et amendements du projet de plan de communication et visibilité soumis par l'ATD			4 559 560	4 559 560
51104	Conception, élaboration et diffusion de support print (langue arabe & française)			26 238 280	65 595 700
51105	Définition des spécimens de rapports et autres en conformité avec le manuel de visibilité de l'UE			2 523 860	6 309 650
51106	Conception et diffusion supports de communication par l'objet			4 873 760	4 873 760
51107	Référencement sur site internet			18 178 710	19 678 710
51108	Production audiovisuelle et matériels de prise de vue et stockage des informations			6 231 592	16 070 874
51109	Relations presse et médias numériques			6 559 570	13 119 140
51110	Atelier clôture officielle APEF UE, restitution résultats				33 781 786
VI	Imprévus				
TOTAL GLOBAL				1 019 886 822	2 836 701 599

VII. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées au cours de cette première année des activités du Programme APEF sont entre autres :

- ☞ Absence des chargés de suivi provinciaux sur le terrain ;
- ☞ Retard dans le recrutement des opérateurs ;
- ☞ Retard dans la mise en place de l'Assistance Technique ;
- ☞ Modification du PRAG ;
- ☞ Défaillance de l'ATD pendant les 6 premiers mois entraînant les retards à l'élaboration des documents AO AT, AàP Lignes Directrices et DPP ;
- ☞ Retard à la signature du DPD (oct 2017) puis du DPP (juin 2018) ;
- ☞ Rupture de financement entre DPD et DPP pendant 4 mois ;
- ☞ Retard au recrutement du personnel APEF, de l'AT et des opérateurs (sauf APN) ;
- ☞ Modifications du PRAG (absence de la version française pendant plusieurs mois) ;
- ☞ Retard de traitement des dossiers passant par le PAON dû à la réforme/transformation du PAON en service FED (moyens réduits, insuffisance de soutien et de réactivité) ;
- ☞ La non tenue régulière des CSO et des CP.

CONCLUSION

La grande difficulté du Programme APEF est le retard dans la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ce retard a poussé le Programme APEF à faire un avenant un (01) à la convention

de financement qui a été signé le 23 avril 2018 prolongeant la date limite de mise en œuvre (DLMO – 30/09/2023) et la date limite d'exécution (DLE –31/05/2024) de 18 mois. L'opérateur APN bénéficiaire de la convention de financement dudit programme a commencé ses activités précisément dans le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma avant le démarrage effectif de celui-ci.

La première année de mise en œuvre des activités du Programme APEF ont été principalement celle de la mise en place de toute l'équipe de la coordination, le recrutement du bureau de l'assistance technique, le lancement des différents DAO etc...

Les principales difficultés de mise en œuvre du Programme APEF étaient le long processus de recrutement du personnel manquant de l'équipe de la coordination plus particulièrement celui des chargés de suivi régionaux. La mise en place effective de tous les opérateurs pour la relance des activités sur le terrain.

Malgré les retards connus dans la mise en place de tous les dispositifs, la Coordination du Programme APEF a pu réaliser des activités qui sont conformes aux objectifs.

XI. ANNEXES :

Tableau N° 04 Suivi De Décaissements et Engagements du Programme APEF

Source de financement	Montant	Engagement au 1 ^{er} juillet 2018		Décaissement au 30 juin 2019	
		MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX
FED					
TOTAL		19 200 000 €	55%	4 744 466 €	14%

Intitulé du Programme	Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF).
Maitrise d'ouvrage	Ministère de l'Economie et de la Planification de Développement
Maitrise d'œuvre	Ministère de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche
Objectif général	L'objectif global du programme APEF est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations.
Objectif spécifique	L'objectif spécifique du programme est de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad.
Date de la signature de la CF :	11 avril 2017
D+3	10/04/2020
DLMO	30/09/2023
DLE	31/05/2024
Budget Total	34 744 444 €
Montant engagé	19 200 000 €
Montant décaissé	4 744 466 € sous réserve de l'ajout du 2 ^{ème} préfinancement de APN

Tableau N° 05 Fiche de Suivi Trimestriel des Projets et des Contrats

Tableau N° 06 Contrat en cours

Référence du contrat	Type de contrat (service, fourniture, travaux, subvention)	Intitulé du contrat	Contractant	Date de la signature du contrat	Durée du contrat	Date de fin du contrat	Budget /montant du contrat	Taux d'exécution financière	Taux d'exécution physique	Commentaire
	Contrat de service	Assistance à la maîtrise d'ouvrage	AGRECO	06/06/2019						
001	Contrat d'assurance	Contrat d'assurance Bureaux CN APEF	SAAR	27/08/2018	12 mois	26/08/2019	465 325	100%	100%	
SN	Contrat Internet	Contrat Abonnement Internet pour le Point Focal	Tigo	07/09/2018	12 mois	06/09/2019	508 476	91%	91%	
14	Contrat de Bail	Contrat de location des Bureaux CN APEF	Abakar Ibbi Oumar	01/07/2019	12 mois	30/06/2020	28 800 000	16%	16%	2 ^{ème} contrat du DPP
005	Contrat de service	Contrat de service Bureau d'étude pour le suivi et contrôle des travaux	Atlanta Ingénierie Conseil	01/04/2019	6 mois		5 500 000	40%	60%	La date de fin est liée à la date de réception des travaux
007	Contrat de Fourniture	Fourniture en carburant véhicule APEF	SOPETRANS	07/06/2019	1 an	06/06/2020	1 315 200	25%	25%	
008	Contrat de fourniture	Contrat de fourniture de Mobiliers et équipements Terrain	GNB	10/06/2019	1,5 mois	9/07/2019	41 105 000	100%	100%	
009	Contrat de service	Elaboration manuel des procédures APEF	CAHR	18/06/2019	2 mois	17/08/2019	6 000 000	36%	40%	
012	Contrat de service	Gardiennage des Bureaux CN APEF	CISS-SARL	01/07/2019	12 mois	30/06/2020	3 480 000	16%	16%	2 ^{ème} contrat du DPP
013	Contrat de service	Entretien et nettoyage des Bureaux CN APEF	ECO-VERT	01/07/2019	03 mois	30/09/2019	780 000	66%	66%	2 ^{ème} contrat du DPP
17	Contrat de fourniture	Fourniture des véhicules au Programme APEF	CFAO MOTORS	05/08/2019	3 mois	04/11/2019	90 455 000	40%	0%	
	Contrat de subvention	Opérateur pour le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma	APN	28/09/2017	60 mois	28/09/2022				
	Contrat de subvention	Opérateur pour le Grand Ecosystème Fonctionnel de RNCE	APN	01/01/2018	51 mois	31/03/2022				

